



L'option sportive badminton est ouverte à tous les élèves intéressé(e)s, filles et garçons actuellement en classe de CM2.

Cette option accueillera les jeunes sportifs volontaires cherchant à se réaliser dans la pratique renforcée du badminton. Elle a pour but de motiver les élèves en leur donnant l'occasion de progresser et d'être valorisés dans le sport qu'ils affectionnent.

Si votre enfant est sélectionné pour cette option, il suivra des séances de deux heures par semaine pendant ses deux premières années au collège.

L'encadrement des séances sera réalisé par Mesdames LOREAU et COUDRAIS, enseignantes d'EPS au collège Sainte Croix.

Chaque année, une douzaine d'élèves arrivant en 6^{ème} sont admis dans l'option. La poursuite en 5^{ème}, puis en 4^{ème} et 3^{ème} est soumise à validation par le conseil de classe et les enseignantes de l'option.



Quels sont les objectifs de l'option badminton ?

L'option sportive scolaire permet :

-  de motiver les élèves en leur donnant l'occasion de progresser, et d'être valorisés dans leur sport de prédilection,
-  d'exprimer des compétences qui peuvent contribuer à leur réussite scolaire et à leur reconnaissance sociale,
-  de développer leur goût de l'effort et de les aider à mesurer les effets d'un travail suivi et régulier,
-  de les ouvrir sur l'extérieur et de développer leur autonomie,
-  de les aider à évoluer dans une bonne hygiène sportive,
-  de contribuer à l'ambiance sportive de l'établissement.

Pour intégrer l'option sportive badminton, il faut :

- être volontaire, motivé(e) par l'activité,
- avoir de bonnes qualités physiques et, de préférence un bon niveau en badminton,
- avoir un avis favorable du professeur des écoles,
- avoir rempli et rendu au secrétariat du collège la fiche de candidature avant la date de sélection,
- avoir participé et avoir été retenu(e) à la sélection sportive qui se déroulera le **mercredi 15 mai 2024 après-midi**.

Modalités d'inscription et sélection des candidats :



1- Compléter la fiche de candidature (à demander lors de la pré-inscription en ligne). Celle-ci doit comporter l'avis de l'entraîneur du club si l'élève est licencié. L'enseignant de votre enfant sera également sollicité pour nous transmettre son avis. Le **dossier complet** (l'enveloppe timbrée libellée à votre adresse, ainsi que la fiche de candidature) **est à déposer au secrétariat du collège Ste Croix au plus tard le 18 mars 2024 pour les élèves des écoles du secteur.**

2- Se présenter **le mercredi 15 mai après-midi de 13h30 à 16h00** à la salle de la Gironde (près des parkings des cars) afin de participer aux tests de sélection qui aboutiront à un classement des élèves candidats.

3- Les résultats sportifs et les dossiers scolaires seront ensuite étudiés (les bonnes performances sportives ne sont pas suffisantes).

4- La liste des candidats retenus sera affichée en fin d'année dans la cour du collège et un courrier sera envoyé aux familles.

Organisation sur le temps scolaire :

Les élèves sélectionnés pour cette option :

- pratiqueront 2h de sport supplémentaire par semaine (en 6^{ème} : 4h d'EPS obligatoire + 2h d'option ; en 5^{ème} : 3h d'EPS obligatoire + 2h d'option badminton). Nous veillerons à ce que l'option et les cours d'EPS ne soient pas placés le même jour.
- suivront le même programme scolaire que les autres élèves. Cette option remplacera une heure de permanence de leur emploi du temps.



- devront participer aux compétitions organisées par l'UGSEL certains mercredis après-midi (une ou deux rencontres au niveau du secteur puis, en fonction de leurs résultats, ouverture vers les championnats départementaux, régionaux, voire nationaux !).
- pourront, s'ils le désirent (et c'est fortement conseillé pour les compétitions), suivre les entraînements proposés au sein de l'association sportive du collège les mercredis après-midi de 13h à 14h45.

Contribution dans le cadre des parcours spécifiques :

Dans le cadre des parcours spécifiques, une contribution complémentaire est demandée aux familles. Pour le dispositif badminton elle est 35€ / an. Un tee-shirt aux couleurs du collège leur sera offert en début d'année. Ce montant sera facturé sur la première facture de l'année.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter le :

Collège Sainte Croix, 3, rue du Prieuré - 35 410 Châteaugiron

Téléphone : 02.99.37.28 77 - E-mail : secretariat@ensemble-saintecroix.fr